



# INFORMATION

DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 3<sup>ÈME</sup> :  
**NOUVEAU LYCÉE**

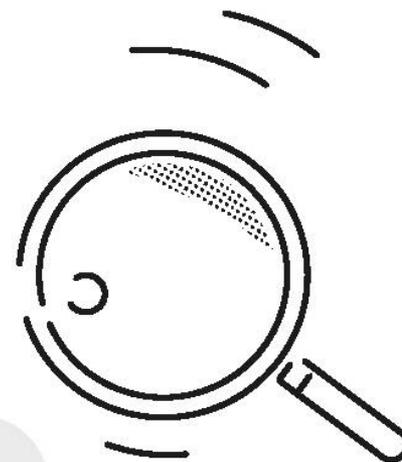
- Voie professionnelle
- Voie générale et technologique

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



Rentrée 2019

# LE NOUVEAU LYCÉE, C'EST QUOI ?



**2<sup>DE</sup>**

En classe  
de seconde,  
**consolidation des  
apprentissages  
fondamentaux**

**+ progressif  
de la seconde  
à la terminale**

**+ d'accompagnement**

**+ de personnalisation  
des parcours**

**+ d'approfondissement  
dans les programmes**

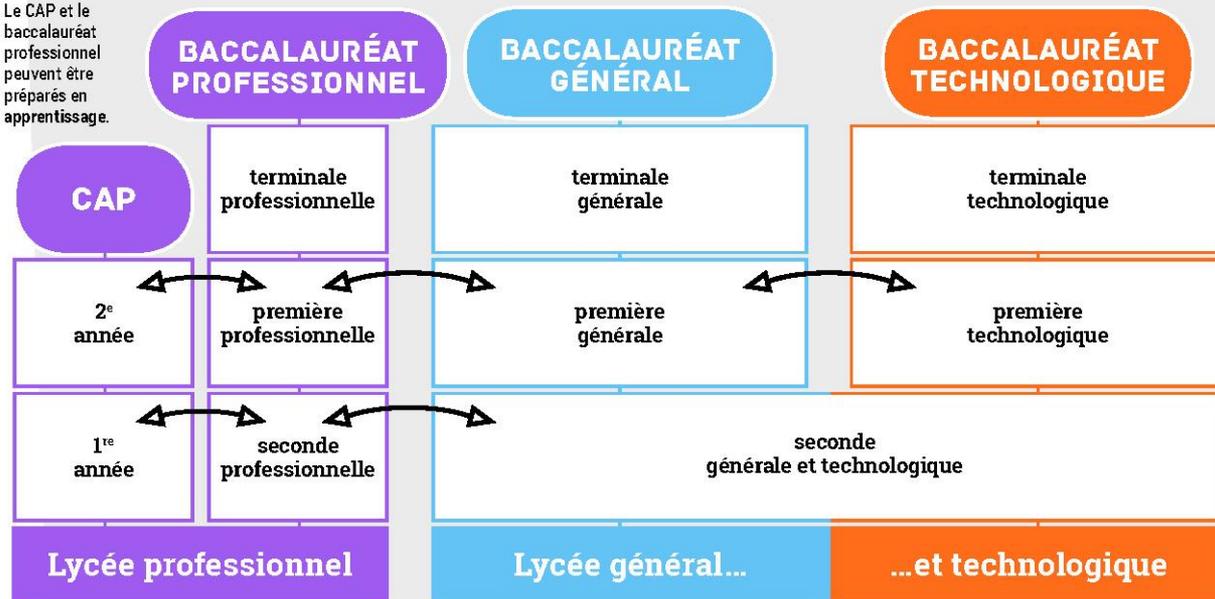
**BAC**

Un baccalauréat  
**+ progressif  
et + juste**

**+ de réussite  
dans la poursuite  
d'études  
ou l'insertion  
professionnelle**

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.

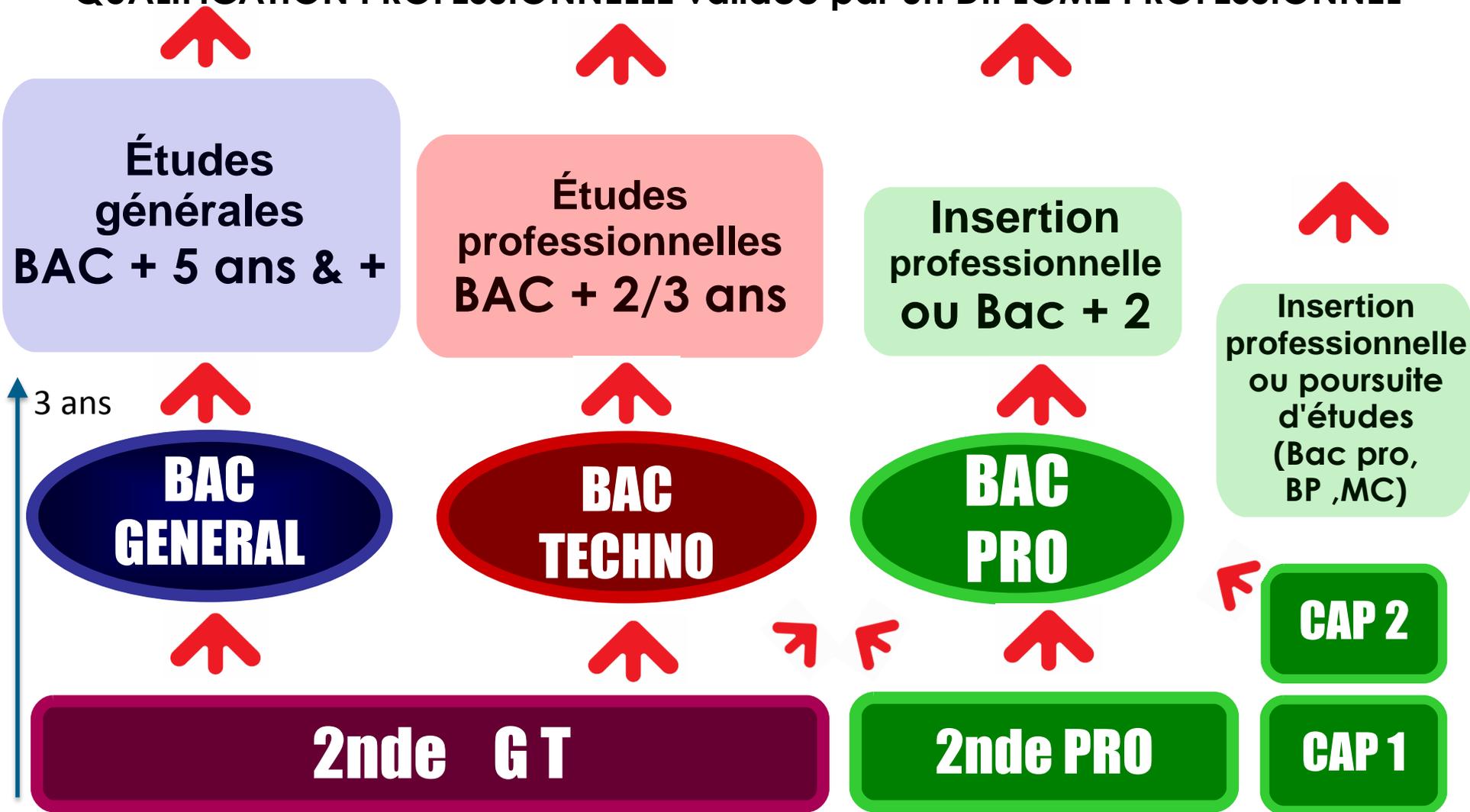


**APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME**

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

# APRÈS LA 3<sup>ème</sup>

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE validée par un **DIPLÔME PROFESSIONNEL**



# LA VOIE PROFESSIONNELLE



Voie  
PRO

# LA VOIE PROFESSIONNELLE POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
  - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
  - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
  - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
  - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

# LA VOIE PROFESSIONNELLE UNE VOIE AMBITIEUSE

# NOUVEAU LYCÉE PROFESSIONNEL

[Tout comprendre sur la voie professionnelle en 2mn](#)

[Une nouvelle voie vers l'excellence](#)

## Tous les atouts

## pour réussir

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

## De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

## Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3<sup>ème</sup>, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2<sup>de</sup>, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

# À LA RENTRÉE 2020

## 9 FAMILLES DE MÉTIERS EN 2<sup>DE</sup> PRO :

- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de la beauté et du bien être (+ coiffure en création)
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers de l'hôtellerie et de la restauration
- Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux public
- Métiers de la gestion administrative du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client

# POUR PLUSIEURS BAC PRO POSSIBLES DÈS LA 1<sup>ÈRE</sup>

Métiers des industries graphiques et de la communication

Façonnage de produits imprimés, routage  
Réalisation de produits imprimés et pluri média option A productions graphiques  
Réalisation de produits imprimés et pluri média option B productions imprimées

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Technicien d'études du bâtiment option A études et économie  
Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture  
Technicien géomètre-topographe

Métiers de l'alimentation

Boucher-charcutier-traiteur  
Boulangier-pâtissier  
Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers de la beauté et du bien être

Esthétique cosmétique parfumerie

Métiers de l'aéronautique

Aéronautique option avionique  
Aéronautique option système  
Aéronautique option structure  
Aviation générale

Métiers de l'hôtellerie et de la restauration

Cuisine  
Commercialisation et services en restauration

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Travaux publics  
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre  
Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie  
Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente  
Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture  
Menuiserie aluminium-verre  
Aménagement et finitions du bâtiment  
Ouvrages du bâtiment : métallerie

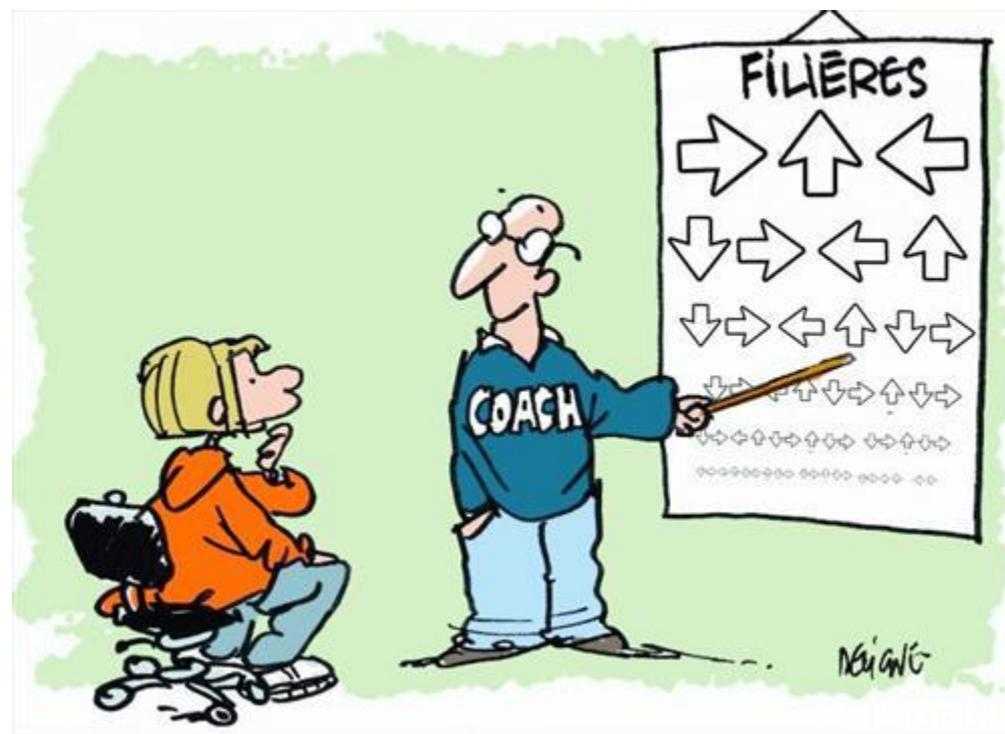
Métiers de la relation client

Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial  
Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale  
Métiers de l'accueil

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Gestion-administration  
Logistique  
Transport

# LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



# LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée général et technologique,  
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

## Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

## Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

# LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Un enseignement optionnel est possible en seconde générale et technologique.

## Un enseignement général

- Arts 3 h  
au choix parmi arts plastiques, danse, cinéma – audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre
- **Arts du cirque** 6 h
- Écologie – agronomie – territoires – développement durable 3 h
- Éducation physique et sportive 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité  
**Latin** ou grec 2 h
- Langue vivant C 3 h  
au choix (**espagnol**), russe, ...

## Ou un enseignement technologique

- Création Culture Design 6h00
- Biotechnologies 1h30
- Création et Innovation Technologiques 1h30
- Management et gestion 1h30
- Santé et social 1h30
- Sciences de l'ingénieur 1h30
- Sciences et laboratoire 1h30

Tous ces enseignements ne sont pas dispensés dans tous les lycées.

*options du lycée du Diois*

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE

## EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

### Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

**Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.**

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

### Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
- STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (\*)
- STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (\*)
- STTMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse (\*)
- STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

*(\*) principalement accessible après avoir suivi une option spécifique en seconde*

# LA VOIE GÉNÉRALE EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

## Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

**Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.**

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

**Tous enseignements de spécialité ne sont pas proposés dans tous les lycées.**

*Spécialités au lycée du Diois*

## Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts (arts plastiques, théâtre, danse, arts du cirque, cinéma arts visuels, musique)
- Humanités, littérature et philosophie
  - Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (anglais, allemand, italien, espagnol, ...)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
  - Numérique et sciences informatiques
  - Sciences de l'ingénieur
  - Biologie-écologie (lycées agricoles)

Plutôt des études  
supérieures  
générales  
(> à 3ans)

Plutôt des études  
supérieures  
professionnelles  
(BTS - DUT / Licence pro)

Possibilité de  
poursuite d'étude  
vers des BTS  
pour les bac pro

Baccalauréat  
Général

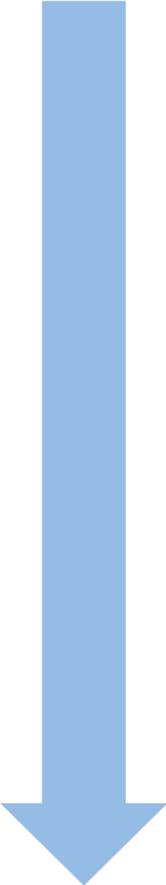
Baccalauréat  
Technologique

Réorientation  
vers la voie  
professionnelle

Dossier  
passerelle  
vers bac pro

**CLASSE DE SECONDE  
GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**

# LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3<sup>ÈME</sup>

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue :
    - Seconde générale et technologique ;
    - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
    - 1<sup>ère</sup> année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
  - **Au conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
  - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
  - **Au conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
    - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
    - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
  - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

# POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

- Sur le lycée :

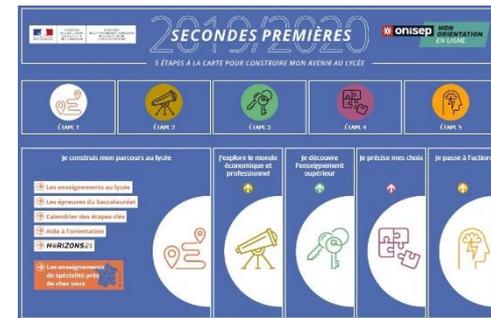
[quandjepasselebac.education.fr](http://quandjepasselebac.education.fr)

- Sur la seconde générale et technologique :

[secondes2019-2020.fr](http://secondes2019-2020.fr)

- Sur la voie professionnelle :

[onisep.fr/voie-pro](http://onisep.fr/voie-pro)



# A consulter :



Les guides de l'ONISEP en téléchargement sur [www.onisep.fr/Guides-d-orientation](http://www.onisep.fr/Guides-d-orientation)



Le site Eduscol pour toutes les informations concernant la réforme du baccalauréat : <http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

# A consulter :

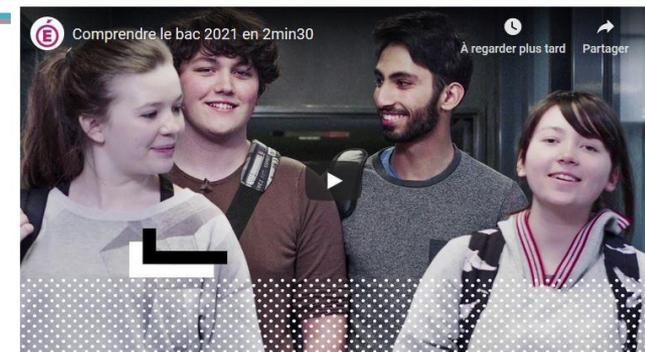
Le site du ministère de l'éducation nationale pour toutes les informations concernant la réforme du baccalauréat :

[http://www.education.gouv.fr/cid126438/en-route-vers-le-baccalaureat-2021.html#Baccalaureat\\_2021\\_quelles\\_nouveautes](http://www.education.gouv.fr/cid126438/en-route-vers-le-baccalaureat-2021.html#Baccalaureat_2021_quelles_nouveautes)

Le site PARCOURSUP pour la description des formations post-bac faite par chaque école ou université :

<https://www.parcoursup.fr/>

Baccalauréat 2021 : quelles nouveautés ?



**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup c'est quoi ? Calendrier Les formations



# Pour approfondir :

## Les publications du Conseil Supérieur des Programmes

[http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html#Projets\\_de\\_programme\\_des\\_classes\\_de\\_sec\\_nde\\_et\\_de\\_premiere\\_voies\\_generale\\_et\\_technologique](http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html#Projets_de_programme_des_classes_de_sec_nde_et_de_premiere_voies_generale_et_technologique)

The screenshot shows the homepage of education.gouv.fr. At the top, there is a search bar with the text 'Entrez votre recherche ici' and an 'OK' button. Below the search bar, there are several navigation tabs: 'LE SYSTÈME ÉDUCATIF', 'ÉCOLE', 'COLLÈGE', 'LYCÉE', 'POLITIQUE ÉDUCATIVE', 'CONCOURS, EMPLOIS, CARRIÈRES', 'LE B.O.', 'ETUDES & STATS', and 'EN CE MOMENT'. The 'EN CE MOMENT' tab is active, showing sub-tabs for 'Vers le bac 2021', 'Parcoursup', 'Lycée pro', 'Numérique', and 'Plan mercredi'. The main content area displays a breadcrumb trail: 'Accueil > Le système éducatif > Le ministère > Missions et organisation du ministère > Les organismes rattachés au ministère de l'éducation nationale > Le conseil supérieur des programmes > Les publications du Conseil supérieur des programmes (CSP)'. Below this, there is a heading 'Les publications du Conseil supérieur des programmes (CSP)' and a sub-heading 'Élaboration des projets de programme du nouveau lycée'. The article title is 'programmes - contenus des enseignements - Publication du CSP - 15/10/2018'. On the right side, there are buttons for 'IMPRIMER', 'A+ / A-', and 'C'EST PRATIQUE'.

# Centre d'Information et d'Orientation : le CIO de VALENCE

**3, Place A. Fournier  
Quartier du Polygone  
tél. 04 75 82 37 60**

## Horaires d'ouverture

**de 9 h à 12h30  
et de 13h30 à 17h  
et  
pendant les vacances scolaires**